



وزارة الصيد والبني التحتية البحريّة والمينائيّة
Ministère de la Pêche, des Infrastructures
Maritimes et Portuaires

الأمين العام
Le Secrétaire Général

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

31 OCT 2025

Nouakchott, le _____ انواكشوط، في:

No. _____ 000731 الرقم

À

Dr. Valeria Merino
Présidente du Conseil d'Administration international (CAI)
Fisheries Transparency Initiative (FiTI)
c/o Washington D.C./United States

Objet : État d'avancement de la mise en œuvre des mesures correctives par le Groupe National Multipartite (GNM) de la Mauritanie

Madame la Présidente du CAI de la FiTI,

Faisant suite aux recommandations formulées dans le cadre du processus d'évaluation de la conformité de la Mauritanie à la FiTI, le Groupe National Multipartite (GNM) de la Mauritanie souhaite, par la présente, vous informer des progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures correctives requises avant le 31 octobre 2025 et relatives au maintien d'un Secrétariat national dûment autorisé et doté de ressources adéquates conformément à la section B.3.2 du Standard FiTI.

1. Soutien financier permanent à la mise en œuvre de la FiTI en Mauritanie

Des fonds dédiés à la mise en œuvre de la FiTI en Mauritanie ont été sécurisés par le Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires (MPIMP). Ces ressources peuvent être décaissées conformément aux procédures nationales en vigueur et peuvent être réaménagées au cours de l'année 2026 suivant le plan d'action du GNM. À cet effet, une attestation n°41 du 09 octobre 2025 (cf. pièces jointes) a été délivrée par le Secrétaire général du Ministère, confirmant la disponibilité des fonds nécessaires au fonctionnement du Secrétariat national et à la conduite des activités du GNM.

2. Renforcement des ressources humaines du Secrétariat national de la FiTI

Le Ministère des Pêches a affecté Monsieur Cheikh Soodbouh JEDO, un agent du MPIMP au Secrétariat national de la FiTI par note n°161 du 29 septembre 2025 (cf. pièces jointes). Cette mesure vise à renforcer les capacités administratives et opérationnelles du

Secrétariat national de la FiTI de la Mauritanie afin d'assurer un appui efficace et continu au GNM.

En outre, le Ministère offre la possibilité au GNM de la Mauritanie de bénéficier, en cas de besoin, de l'appui technique et gratuit de ses experts pour la planification, la préparation et la mise en œuvre de certaines activités spécifiques comme la communication, la passation des marchés, etc. Le Ministère est engagé à poursuivre, au besoin, le renforcement du Secrétariat national avec les partenaires intéressés.

3. Tenue régulière des réunions du GNM de la Mauritanie

Le GNM poursuit la régularisation de ses réunions malgré l'agenda très chargé de son Président et de certains membres, le changement de ministre de tutelle intervenu en septembre 2025, ainsi que l'intensification de la campagne de pêche mobilisant les professionnels du secteur.

Le 14 juillet 2025, le GNM a tenu une réunion dans la salle de conférence du MPIMP pour échanger sur les mesures correctives et le processus d'élaboration du 6^e rapport FiTI.

En octobre 2025, le GNM a participé à deux importants ateliers. Le premier est un atelier d'information et de vulgarisation du 5^e rapport FiTI organisé du 6 au 7 octobre à Nouakchott en collaboration avec le Comité Interprofessionnel pour la Promotion de la Cogestion des Pêches en Mauritanie (CIPCPM) et l'Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale (ADEPA), une ONG basée au Sénégal. Le second est l'atelier organisé par le Secrétariat international de la FiTI au Cabo Verde du 14 au 16 octobre 2025.

Ces importants ateliers, qui ont mobilisé les membres du GNM, ont nécessité une préparation et une coordination considérables. Ils expliquent en partie le report du calendrier des réunions du GNM pour le reste de l'année 2025. Ainsi, deux autres réunions sont prévues avant la fin de l'année.

- Une réunion ordinaire du GNM prévue le **19 novembre 2025** pour informer les membres du GNM sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités en cours. Les TDR de la réunion sont déjà élaborés ;
- Une réunion de validation du 6^e rapport FiTI prévue en décembre 2025 en fonction du calendrier du compilateur de rapport FiTI.

Les rapports de ces rencontres seront publiés sur le site web du GNM dès qu'ils seront disponibles.

Ces actions traduisent l'engagement constant du GNM et du Ministère de tutelle à renforcer la mise en œuvre de la FiTI en Mauritanie et à garantir la durabilité institutionnelle et financière du processus.

Nous restons déterminés à poursuivre nos efforts pour assurer la pleine conformité de la Mauritanie aux exigences du Standard FiTI et à maintenir son statut de « pays conforme ».

Tout en restant à votre disposition pour des informations complémentaires, je vous prie d'agrérer, **Madame la Présidente**, l'expression de nos salutations distinguées.

Sidi Ali Sidi BOUBACAR

Secrétaire général du MPIMP

Responsable national de la FiTI Mauritanie

Président du Groupe Multipartite National de la FiTI



Pièces jointes :

- Attestation n°41 du 09 octobre 2025
- Note de service n°161 du 29 septembre 2025
- Compte rendu de la réunion du GNM du 14 juillet 2025
- TDR atelier d'information et de vulgarisation du 5^e rapport FiTI
- TDR réunion du GNM du 19 novembre 2025

Ampliations

- Membres du GNM
- Secrétariat international de la FiTI
- Chrono

Annexe 1 : Photos Atelier d'information et de vulgarisation du 5^e rapport FiTI

